

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2016

---

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 3959)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD26

présenté par  
Mme Got, rapporteure

-----

### ARTICLE 12

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 34 :

« Le prix du bail peut également être constitué en tout ou partie par le transfert au bailleur de la propriété (*le reste sans changement*) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.